



L'Eurométropole de Strasbourg soutient la transition numérique des entreprises du territoire



Pour quel type de projet ?

- Développer** de nouveaux services en ligne
- Booster** ses ventes physiques
- Améliorer** la gestion et la protection de son entreprise au quotidien
- Travailler** à distance
- Exploiter** les nouveaux outils de communication



Comment ça fonctionne ?

- Un diagnostic** de leur utilisation du numérique
- Des recommandations** sur leurs besoins
- Un accompagnement** par leur référent durant 1 an
- La mise en relation** avec la filière numérique locale
- Une aide financière** à hauteur de 50 % (plafonnée à 1 500 €)



Conditions d'éligibilité

- Une Entreprise** de moins de 50 salariés
- Un Siège social** et établissement bénéficiaire dans l'Eurométropole de Strasbourg
- Tout secteur d'activité**

GO!

Pour candidater, déposez votre candidature sur : <https://demarches.strasbourg.eu/entreprises/> (mention "accompagnement numérique")

strasbourg.eu/beeome

En partenariat avec :

